



HAUTE-RIVOIRE

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt-et-un avril deux mil vingt-deux, à 20h, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas MURE, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. MURE Nicolas, Maire, SEVE Christelle, CHAVEROT Gilles, Adjoint, BERTHET David, GOUBIER Mélissa, JACQUEMOT Nathalie, MICHEL Alain, MOULIN Sylvain, PONCHON Pierre-Aymeric, RAZY Mathieu, VENET Florent, VERNAY Anaïs.

Étaient excusées : ANDREKOVICS Sandrine qui a donné pouvoir à JACQUEMOT Nathalie, GERIN Pascale qui a donné pouvoir à CHAVEROT Gilles, PAYMAL Caroline qui a donné pouvoir à RAZY Mathieu.

Secrétaire de séance : SEVE Christelle

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**Désignation d'un secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT :**  
Christelle SEVE.

#### **Approbation du précédent compte-rendu**

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

#### 1) Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police

L'Etat rétrocède aux communes le produit effectivement recouvré des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire. Le Département définit la politique de subventionnement et instruit les dossiers.

Il est proposé de déposer une demande de subvention pour l'aménagement et la sécurisation de la place de la Bascule pour un montant de 13 194.80€ HT.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le choix de l'opération d'aménagement et sécurisation de la place de la Bascule pour un montant de 13 194.80€ HT.

AUTORISE M. le Maire à solliciter cette subvention et à signer tout document afférent à cette demande.

#### 2) Adhésion au service mutualisé « Energie & Bâtiment » porté par la CCMDL

Un service mutualisé « Energie & Bâtiment » s'est mis en place sur les 25 communes rhodaniennes de la CCMDL, afin de partager le coût d'un technicien « énergie et bâtiment » entre plusieurs communes n'ayant pas les ressources suffisantes pour s'en doter en interne.

L'objectif est de permettre à la commune de mener une politique énergétique maîtrisée sur son patrimoine bâti (chauffage, régulation, travaux d'isolation...).

En synthèse, le service mutualisé « Energie & Bâtiment » comprend 3 niveaux d'intervention :

##### I - Missions socles (inclut dans la convention) :

- a) Une analyse fine des données énergétiques de la commune à l'aide du logiciel ADVIZEO
- b) Une présentation de l'état des lieux énergétique de la communes et les pistes d'améliorations énergétiques.
- c) Une sensibilisation des élus et des usagers des bâtiments
- d) Un accompagnement à l'estimation financière des CEE valorisables sur les projets de rénovation
- e) Un accompagnement à la mise en application du décret Eco Energie Tertiaire pour les bâtiments assujettis et suivi avec le logiciel ADVIZEO

##### 2- Missions ponctuelles (inclut dans la convention)

Les missions ponctuelles seront choisies en concertation entre la Commune et la CCMDL.

### 3- Missions complémentaires (amenant à une délibération et une contribution supplémentaires)

La Commune a la possibilité de souscrire à des missions complémentaires payantes qui seront engagées après l'accord entre la commune et la CCMDL, notamment en fonction de la capacité de cette dernière d'intervenir sur l'ensemble du territoire.

Pour la commune de Haute-Rivoire, le montant de la cotisation s'élèverait annuellement à 1155,20 €

**Le conseil municipal décide d'ajourner ce sujet, qui pourra être étudié lors d'un prochain conseil municipal.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### Point sur les décisions du Maire

Point urbanisme : Informations des déclarations préalables et permis de construire déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

#### M. le Maire :

- Propose de réunir la commission personnel afin de travailler sur les lignes directrices de gestion : la réunion est fixée le mardi 3 mai à 18h30.
- Revient sur l'offre d'emploi d'agent technique encadrant : l'offre sera légèrement modifiée avant publication. Il est également question de lancer le recrutement pour l'agent technique saisonnier.
- Evoque le SCOT des Monts du Lyonnais, qui arrive à échéance en fin d'année.
- Indique que le Département a donné son accord pour la vente à l'euro symbolique des délaissés des voies départementales qui pourront accueillir des plateformes déchets verts. Les services de la CCMDL sont actuellement en attente d'une demande de dérogation transmise en Préfecture afin d'éviter de constituer un dossier loi sur l'eau, au risque de compromettre la réalisation de ces plateformes.

#### M. RAZY :

- Revient sur la commission agriculture et forêts de la CCMDL.

#### F. VENET :

- Revient sur la réunion du SIVOS du collège de Ste Foy l'Argentière : le principal va prochainement quitter son poste, le département investit considérablement dans la sécurité.

#### G. CHAVEROT :

- Fait le point sur les demandes de devis effectuées pour le renouvellement de la tondeuse autoportée.
- Revient sur la réunion avec la CCMDL relative au curage de la lagune des Prébendes.

#### C. SEVE :

- Indique que la commission vie associative s'est réunie afin de prévoir le planning d'utilisation du complexe sportif pour la prochaine rentrée scolaire. Les associations ont jusqu'au 6 mai pour faire part de leurs souhaits.
- Revient sur la réunion des commissions bâtiment et affaires scolaires/périscolaires : le projet de création d'une MAM/micro-crèche avec une salle de réunion ainsi que l'installation de la garderie périscolaire dans de nouveaux locaux, est validé.

#### A. MICHEL :

- Revient sur la fête des 100 ans de la caserne qui aura lieu le 25 juin prochain. Un livret de présentation de cette journée sera distribué à tous les habitants.

La séance est levée à 22 heures.